



université PARIS-SACLAY



ÉCOLE PUBLIQUE

## CYCLE INGÉNIEUR INFORMATIQUE : STAGES

Les stages représentent une part fondamentale dans la formation d'un ingénieur et donc du cursus des élèves de l'ISTY. En effet, ils leur permettent de mettre en pratique les concepts étudiés ainsi que de se confronter à des projets réels. D'autre part, au plan personnel, ces stages donnent l'occasion aux élèves de s'insérer progressivement dans le monde professionnel.

Le travail du stagiaire correspond à un travail d'ingénieur en informatique débutant, dans une entreprise ou un établissement public, en France ou à l'étranger. Dans les grandes lignes, le stage doit comporter une partie étude (analyse des besoins, spécification de cahier des charges, ...) et une partie réalisation et/ou validation. Le stage s'effectue sur le site de l'organisme d'accueil.

Le choix de l'entreprise ou de l'établissement et du sujet sont du ressort de l'étudiant. Chaque sujet choisi par un étudiant doit au préalable être validé par la commission des stages de l'école afin de s'assurer que le sujet correspond bien aux attentes sur le plan pédagogique.

Les stages sont obligatoires et les durées sont définies comme suit :

- » 3e année : 1 à 2 mois en entreprise
- » 4e année : 3 à 4 mois en entreprise
- » 5e année : 6 mois en entreprise

Pour la dernière année de leur cursus, les futurs ingénieurs se voient proposer les choix suivants :

- » effectuer en alternance le cursus IATIC5 sous forme de contrat de professionnalisation
- » accomplir un semestre d'études à l'étranger dans le cadre des programmes d'échanges de l'université ou de conventions spécifiques à l'ISTY
- » s'inscrire parallèlement à un master M2 leur permettant d'approfondir leurs connaissances et d'obtenir une double diplomation.

## SITE INTRANET DÉDIÉ AUX STAGES

---

L'ensemble des informations et outils nécessaires aux élèves de l'ISTY pour mener à bien les différentes étapes de leur stage (de la recherche du stage jusqu'à sa soutenance) se trouve sur le site : <http://stages.isty.uvsq.fr/>